

Comment est financée la prélatrice?

28/11/2007

La prélatrice de l'Opus Dei est financée comme les diocèses ou les autres prélatrices : avant tout, par les contributions de ses propres fidèles et des autres personnes qui collaborent financièrement à sa mission.

Les initiatives apostoliques liées à la prélatrice dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la

promotion sociale, sont financées comme les autres institutions du même type dans chaque pays. La prélatrice n'y assume de responsabilité que pour ce qui regarde leur esprit chrétien.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-be/article/comment-est-
financee-la-prelature/](https://opusdei.org/fr-be/article/comment-est-financee-la-prelature/) (09/03/2026)